

UN MUSÉE AU SERVICE DE TOUS LES PUBLICS ET DE SON TERRITOIRE

QUELS SONT NOS PRINCIPAUX PROJETS ?

- Financement de la programmation événementielle (expositions / spectacles / ateliers).
- Création de supports de médiation dans les salles d'exposition permanente.
- Refonte du site internet du musée.
- Stratégie de communication afin de promouvoir le Musée.

Le mécène peut laisser au Musée le choix de l'affectation de son soutien, sur un des aspects prioritaires définis par l'équipe scientifique ou décider lui-même de l'affectation de sa contribution pour le projet de son choix parmi ceux qui sont déjà engagés.

NOS ENGAGEMENTS

En acceptant vos dons, le Musée s'engage avec vous dans une relation privilégiée de confiance, sur le moyen et le long terme. Pour optimiser le déroulement des projets et s'adapter aux attentes du mécène, des rendez-vous réguliers et des visites sur site seront organisés.

« Être homme, c'est précisément être responsable. C'est sentir, en posant sa pierre, que l'on contribue à bâtir le monde. »

Antoine de Saint-Exupéry

CONTACT

Marion Roux-Durand

Directrice des affaires culturelles et patrimoniales de Crépy-en-Valois.
Directrice du Musée de l'archerie et du Valois.

Tel. : 06 99 71 96 50
marion.roux@crepyenvalois.fr

Musée de l'archerie et du Valois

Rue Gustave Chopinet
60800 Crépy-en-Valois
Tel. : 03 44 59 21 97



Photos © Musée de l'archerie et du Valois / S. Larose / Sun radio / M. Dominguez



LE MUSÉE DE L'ARCHERIE ET DU VALOIS

Un patrimoine unique à faire vivre ensemble



LE MUSÉE
ET
LE MÉCÉNAT
CULTUREL
2017



MIEUX CONNAÎTRE LE MUSÉE

DES COLLECTIONS UNIQUES EN EUROPE

Le musée municipal de Crépy-en-Valois est labellisé « Musée de France » par le Ministère de la Culture et de la Communication. Il s'agit de la plus grande collection publique d'Europe consacrée aux domaines variés de l'archerie. Le musée est aussi le conservatoire d'œuvres d'art sacré témoignant de l'histoire du Valois, du XIV^e siècle à nos jours.

UN SITE EXCEPTIONNEL DANS LE VALOIS INSCRIT MONUMENT HISTORIQUE

Logé dans une demeure seigneuriale du XIII^e siècle, le Musée est un édifice remarquable, inscrit au titre des Monuments historiques. Cet héritage des seigneurs de Crépy-Nanteuil, entré au XVI^e siècle dans l'apanage des Valois, est un des rares témoins de l'architecture médiévale du territoire.

UN PATRIMOINE VIVANT

Grâce à une programmation ambitieuse et variée, le Musée s'adresse à tous les publics, des amateurs aux spécialistes, des visiteurs locaux comme internationaux et ce, dès le plus jeune âge. Par ses actions de sensibilisation et ses partenariats variés, il s'applique à faire du château et des collections qu'il contient un lieu de vie et de partage autour des pratiques historiques et actuelles de l'archerie.

NOS MISSIONS ET NOS VALEURS

- Conserver, restaurer, étudier et enrichir les collections liées à l'archerie et à l'art sacré du Valois.
- Assurer l'accès de chacun à la culture et aller à la rencontre de tous les types de publics.
- Contribuer aux progrès de la connaissance et de la recherche.
- S'inscrire dans un réseau de partenaires par le biais d'événements européens, nationaux et locaux.
- Valoriser les œuvres et les cultures au travers d'expositions, de conférences, d'ateliers, de forums.
- Renouveler le regard sur le patrimoine local.



S'ENGAGER AUX CÔTÉS DU MUSÉE, DEVENIR UN MÉCÈNE DE LA CULTURE !

Du côté des entreprises comme des particuliers, s'engager vers le mécénat constitue une prise de responsabilité sociale et citoyenne. Chacun, à sa manière, peut ainsi devenir acteur de la valorisation et de la préservation du patrimoine.

QU'EST-CE QU'ÊTRE MÉCÈNE POUR LE MUSÉE ?

Afin de parfaire ses efforts de rénovation, poursuivre sa programmation événementielle, améliorer les conditions de conservation des biens ou communiquer plus efficacement, le Musée de l'archerie et du Valois recherche des ressources complémentaires. À cette fin, il invite décideurs et acteurs économiques mais aussi tous les particuliers sensibilisés à la question du patrimoine à engager, avec lui, une démarche de mécénat.

En soutenant les projets du Musée, le mécène témoigne de son attachement à un lieu original, dont l'engagement auprès de la communauté des archers mais aussi dans le Valois a contribué, depuis sa création en 1949, à faire de lui un lieu de partage des cultures, de rencontres et d'échanges de référence internationale.

Le mécène associe son image de manière durable à un lieu emblématique de la ville de Crépy-en-Valois et de sa région.

COMMENT APPORTER SA PIERRE À L'ÉDIFICE ?

La loi n° 2003-709 du 1^{er} août 2003 dite aussi loi Aillagon référence les trois types d'actions possibles :

LE MÉCÉNAT FINANCIER : le plus connu et le plus courant.

Exemple : participer au financement de la mise en accessibilité du site.

LE MÉCÉNAT EN NATURE : le don d'un bien, d'une marchandise, d'un service. Exemple : une entreprise offre des vitrines pour moderniser la présentation des collections.

LE MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES : une entreprise propose, dans un cadre précis, un transfert gratuit de compétences en faveur d'un projet d'intérêt général, en le mettant à disposition des salariés volontaires, pendant leur temps de travail. Il peut aussi s'agir d'une action bénévole de la part d'un particulier. Exemples : un tailleur de pierre pour les façades, un développeur pour la création d'un site internet.

QUELS SONT LES AVANTAGES DU MÉCÉNAT ?

QUEL QUE SOIT VOTRE PROFIL, LE MÉCÉNAT EST UNE OPÉRATION « GAGNANT-GAGNANT » À COUP SÛR.

POUR UN PARTICULIER

Des avantages fiscaux : les dons sont déductibles du montant de l'impôt sur le revenu, à hauteur de 66 % de leur valeur, dans la limite de 20 % du revenu imposable.

POUR UNE ENTREPRISE

Des avantages fiscaux : les entreprises mécènes peuvent déduire 60 % du don effectué du montant de l'impôt, la valeur du don ne pouvant excéder 0,5 % de leur chiffre d'affaires, avec possibilité d'étaler le paiement sur cinq ans en cas de dépassement du seuil.

DES AVANTAGES EN TERMES D'IMAGE

Le mécénat est un moyen efficace de communiquer autrement tout en soutenant le développement culturel local, grâce à des contreparties en communication et en relations publiques. Choisir le mécénat c'est aussi gagner en notoriété et affirmer les valeurs de son entreprise en s'offrant une nouvelle visibilité. Exemples : visites privées, insertion du logo sur les supports de communication, événements privés organisés au Musée.

ENTREPRISES ET PARTICULIERS, DEVENEZ ACTEURS DE VOTRE PATRIMOINE !